



Conseil de Quartier Croix Verte – Pont l'Évêque mercredi 21 septembre 2011

Présents

Mr Rebeyrotte, maire d'Autun

Mr Vernay, adjoint délégué à l'Administration générale, au Personnel, à la Sécurité, à la Vie quotidienne, à la Vie des Quartiers et à la Vie associative

Mme Gatier, adjointe déléguée au Logement, à la Politique de la Ville, à l'Urbanisme réglementaire, à la Famille, à la Cohésion sociale et urbaine

Mr Pomarel, adjoint délégué aux Sports, à la Jeunesse et aux Loisirs

Mme Maglica, adjointe déléguée à la Culture et au Patrimoine

Mme Devoucoux, conseillère municipale déléguée au Logement, à la Famille, à la Politique de la Ville et auprès des Personnes âgées

Mr Guijo, cabinet de Mr Le Maire

Mr Magnaudet, cabinet de Mr Le Maire

Mr Burland, technicien voirie à la DSTA

Mr Gandré, directeur de l'agence local de l'OPAC 71

Mr Meyran, agent de développement social local, OPAC 71

Mme Mongouachon, directrice des centres sociaux/DCSU, ville d'Autun
Et les habitants.

Informations communiquées par Mr Le Maire

Le contexte économique est extrêmement compliqué d'où des priorités budgétaires à définir et ce en lien avec les habitants.

Situation difficile pour la deuxième fois sur le quartier Croix Verte. La première année, les services de l'OPAC ont été réactifs en proposant l'intervention d'une société de sécurité.

Cette année les mêmes difficultés se sont posées, alors que tout un travail de communication et de lien, avait été conduit en pied d'immeubles avec les habitants, mais aussi les différents services de la ville et ses partenaires.

Mr Le Maire avait été interpellé par des habitants qui étaient exaspérés, d'où la décision prise d'instaurer un couvre feu, afin d'éviter d'envenimer la situation.

Si les comportements des jeunes sont jugés dangereux, il est nécessaire de prendre les mesures qui s'imposent, même si elles peuvent faire l'objet de débat. Cette décision a permis aux services de gendarmerie d'intervenir plus rapidement et en complémentarité d'une société de surveillance.

Il faut que les services soient plus réactifs et anticipent bien en amont une action commune. Nécessité d'être plus solidaires encore entre les différents services.

Dans le cadre d'un rappel à la loi, Mr Le Maire a reçu entre 10 et 15 jeunes, scolarisés, et pour la plupart, ne résidant pas nécessairement sur le quartier, travaillant durant l'été. Il s'agit aussi majoritairement de jeunes majeurs, sans difficultés d'insertion et qui ont décidé de créer des troubles à l'ordre public.

Certains coupaient l'électricité pour être tranquille.

Les meneurs sont étudiants à Dijon et travaillent pendant l'été.

Lorsque ce sont des jeunes mineurs nous pouvons engager un travail avec les familles pour une prise en charge du service animation jeunesse de la CCA ; là il s'agit de jeunes majeurs et la situation est plus complexe à gérer.

Il y a eu des expulsions sur la Croix verte et nous n'excluons pas cette hypothèse. Le logement social est une chance, mais il incombe aussi à ces locataires le respect de droits et de devoirs.

Tous les faits ont été transmis auprès de Mr le procureur.

Ce rappel à la loi a occasionné à Mr Le Maire d'être victime d'une agression verbale au sein d'une grande surface. Mr Le Maire a porté plainte. Il faut porter plainte systématiquement.

Chaque année, le coût des dégradations augmente (coût supporté par les contribuables).

Mr Gandré explique que l'OPAC a adressé des courriers à la Ville et à la gendarmerie. Très bonnes relations avec le capitaine Escoffier de la gendarmerie d'Autun.

Certains jeunes vont passer au tribunal la semaine prochaine. Le procureur a poursuivi et un des leaders va être puni.

Concernant les autres problèmes, lorsqu'un habitant constate des faits, il faut faire un écrit et donner une copie de sa carte d'identité. L'OPAC a besoin de témoignages écrits pour aller porter plainte. L'OPAC va aussi saisir le juge du fond pour des demandes d'expulsions. Une personne expulsée ne peut plus être relogée par l'OPAC. Lorsqu'il y a des dégradations, ce coût est reporté sur les charges des locataires.

Cette année la ville d'Autun a programmé des travaux de réhabilitation à la Maison croix Verte. Différents partenaires oeuvrant déjà sur le quartier seront invités à venir prendre part à l'animation du lieu (ex : AMI et agent de développement social local, agents de la ville...).

Nous avons vendu un terrain à Tolix, pour une extension de son activité, avec des emplois « à la clé », AEB pôle mécanique se développe, scierie unité gros bois, construction d'une deuxième chaufferie...

Bellevue se développe avec des emplois « à la clé », Leclerc a aussi d'autres projets sur la ville.

Cependant aujourd'hui, cette dynamique créée, ne rapporte plus rien aux collectivités, en raison des réformes récentes sur la fiscalité des collectivités territoriales.

Les travaux engagés au PASA ont un coût : il faut aménager des terrains...

Sur cette année, nous sommes le bassin d'emploi qui a vu son nombre de demandeurs d'emploi le plus diminuer sur un plan départemental.

Informations communiquées par Roger Vernay sur les questions de sécurité

Aménagement devant l'entrée de Mc DO avec l'installation de ralentisseurs et de panneaux de limitation de vitesse.

Ralentisseurs installés devant l'école Sainte-Marie.

La ville installera un ou deux ralentisseurs par an : les écoles ont été privilégiées.

Rue du théâtre romain places de stationnement à cheval sur le trottoir.

D'ici 2015, la ville se doit de mettre en œuvre son programme d'accessibilité.

Passage piéton vers leader Price, n'est pas jugé dangereux par les services techniques, il ne changera donc pas de place.

Devant le cimetière l'installation d'un banc est demandée. Il sera programmé pour 2012.

Le columbarium : les travaux devraient être finalisés avant la fin d'année. La ville fera en sorte qu'il soit le plus agréable possible.

Questions des habitants

Un habitant : Les places de parking OPAC réservées aux personnes handicapées sur l'espace collectif, ne sont pas respectées.

Réponse de Mr Gandré : Autorisation donnée par l'OPAC pour que les services puissent verbaliser sur les parkings.

Réponse de Mr Le Maire : La verbalisation est faite par la gendarmerie nationale, la police municipale ne fait respecter que les arrêtés municipaux

Un habitant : Sur les places de l'OPAC il n'y a plus de panneaux, des personnes ont arraché des panneaux.

Réponse de Mr Le Maire : Ce ne sont pas tous des habitants de la Croix Verte. Le quartier est enclavé, il faudrait pouvoir l'ouvrir et faciliter des passages.

Sur le quartier Saint-Andoche, c'est ce qui a été fait et à Saint-Jean il n'y a jamais eu de problème.

Comme personne ne passe, ils s'approprient l'espace.

Nous allons tester un nouveau plan de circulation à la Croix Verte, avec un certain nombre d'améliorations.

En cellule de veille la ville et ses partenaires évoquent les problèmes dans leur ensemble et au sein du groupe territorial des situations nominatives sont évoquées sous couvert du secret professionnel.

Un habitant : Quand ils discutent entre deux voitures, on ne peut plus passer. Ils sont parfois sur le parking jusqu'à deux heures du matin...

Réponse Mr Le Maire : C'est un quartier de centre bien placé, mais ce n'est pas un quartier où l'on circule hors les habitants, donc l'aspect urbanistique joue.

JC Gandré : depuis l'arrivée du capitaine Lescoffier, rencontre mensuelles avec les 3 capitaines et nous évoquons concrètement les situations difficiles. Cela permettra d'être réactif.

Il faut porter plainte systématiquement.

Maire d'Autun : Ces jeunes sont issus de tous les milieux, c'est un problème éducatif avant tout. La responsabilité incombe aux parents. Ce sont des jeunes intelligents, qui créent un climat d'insécurité, mais toujours de manière limite.

Un habitant : Que devient la Maison Croix Verte ?

Réponse Mr Le Maire : La ville va engager 80 mille euros de travaux, le cabanon sera rasé, il faut ouvrir l'espace.

Mr Le Maire : Laisser du polystyrène sous les fenêtres, c'est une maladresse de l'entreprise ; mais les responsables sont ceux qui ont mis le feu.

Pour certains les mesures judiciaires nécessaires ne sont pas mises en place. Il faut une rapidité d'action entre le constat de la faute et l'exécution de la sanction.

Un habitant : Rue Harold de Fontenay, circulation dans les deux sens, les espaces poubelles empêchent une certaine visibilité. Il y a des déjà eu des morts.

Réponse Mr Le Maire : Voir avec Mr Burland dans le cadre du nouveau plan de circulation. A voir aussi avec l'OPAC.

Un habitant : Rue Henri Dunant quand on vient rue de la Croix verte, problème de visibilité, prévoir peut-être l'installation d'un miroir.

Réponse de Mr Le Maire : Prudence, l'installation de miroir ne résoudra pas la nécessaire vigilance que tout à chacun doit avoir.

Un habitant : Le virage de la rue Henri Dunant, est dangereux pour passer à deux voitures

Réponse Mr Le Maire : c'est peut-être mieux ainsi, sinon les voitures iraient trop vite.

Privilégier des accès à sens uniques, propose l'OPAC qui sera donc associée à la réflexion.

Un habitant : Dans la rue de l'arquebuse il faudra prévoir quelque chose, il y a des petites motos qui circulent avec des jeunes qui ne portent pas de casques

Réponse Mr Le Maire : Les deux roues peuvent être enlevées par la gendarmerie et les familles peuvent les récupérer si elles s'engagent à les sécuriser.

Un habitant : Des voitures s'amuse à faire du « gymkhana » et cela fait beaucoup de bruit.

Réponse Mr Le Maire : J'ai vu la fameuse équipe à Saint-Pantaléon en voiture à 5 et 3 accrochés autour de la voiture. Les leaders entraînent les autres, ne se rendant pas compte de la gravité des actes.

Un habitant : Moulin Chenevet un miroir a été posé, c'est mieux mais toujours « des kamikazes » qui font n'importe quoi. Le virage avant le rond point il faudrait faire installer une ligne blanche, route des ragots.

Réponse Mr Le Maire : c'est noté.

Un habitant : Entrée du stade Saint-Roch, depuis la rentrée scolaire les enfants passent par-dessus la petite barrière. Elle a été ouverte pendant deux ans, ça éviterait qu'ils passent par des endroits dangereux.

Réponse de Mr Pommarel : Les personnes stationnaient alors qu'il y a peu de places devant l'entrée car c'est en plein virage donc c'est dangereux. C'est pourquoi l'endroit a été fermé volontairement. Risque pour la circulation. On peut tenter de revoir mais bon.

Un habitant : Les quilles sont basses sont dangereuses et on ne les voit pas,

Réponse Mr Le Maire : Mettre devant le stade des quilles plus hautes.

Mr Pomarel : Finalisation de la première tranche des travaux au stade Saint-Roch : réfection des terrains deux (terrain synthétique) et trois, avant « la Caron ». IL y aura un bloc vestiaire et l'ensemble sera sécurisé par une clôture (coût 2 millions TTC).

Un habitant : Pendant les spectacles d'Augustodunum, en raison des grillages installés autour, les touristes ne peuvent plus accéder au théâtre

Réponse Mr Guijo : Les visiteurs peuvent le visiter entre 9h/12h et 14h/18h.

Réponse Mr Le Maire : Il faut peut-être préciser à nouveau les horaires, on a mis un sens interdit sauf riverains.

Un habitant : Devant la maison de retraite une personne qui a un déambulateur ne peut pas passer, lorsque des voitures y sont garées.

Réponse Mr Le Maire : Mettre des places de stationnement alternées...à préciser. Les personnes devraient se garer sur le parking de l'hexagone.

Un habitant : L'espace jeu n'est pas respecté : interdit aux chiens, plus de balançoire, portes ouvertes souvent et beaucoup de détritrus... avant cabine de WC mais il n'y a rien plus rien, il faut descendre au lac....

Réponse de Mr Le Maire : on a prévu d'acheter un combina (toilettes mobiles) par an, le prochain sera en plein centre ville et le suivant sera installé prioritairement sur la promenade. C'est un coût pour la collectivité. Il est demandé à Mr Burland de faire éclaircir les arbres pour ouvrir la promenade. L'aire de jeux est mal placée, donc il s'y passe n'importe quoi. Nous la remettrons en état et nous reprendrons aussi les espaces de pelouse et le mobilier urbain. Pas évident car il y a la foire agricole.

Un habitant : le stationnement en épis vers l'allée des marbres, pas facile d'en sortir,

Réponse Mr Le Maire : peut-être desserrer la voie par du marquage et dissocier le parking de la voie.

Un habitant : Le parking d'intermarché est interdit une journée ?

Réponse Mr Le Maire : La ville le gère pour le moment pour que les habitants l'utilisent. Il est seulement fermé une seule journée pour son nettoyage.

Le parking dit du CSA nous le sous louions au comité de la foire, mais le propriétaire n'a pas souhaité louer le parking à qui que ce soit.

Un habitant : Le porche qui est du côté de l'hôpital ou en est-on ?

Réponse Mr Le Maire : Il n'est pas beau, il faut relancer l'hôpital

Un habitant : Des plaques d'égouts n'ont pas été remises correctement, rue du théâtre romain

Réponse Mr Le Maire : Urgent, elles ont été remises sans les caoutchoucs, derrière le cimetière aussi, ça fait trois fois que nous relançons Véolia qui n'a toujours rien faire.

Un habitant : Il n'y a pas de passage piéton, rue du théâtre romain,

Réponse Mr Le Maire : à revoir

Le couvent des cordeliers est magnifique, possibilité de le visiter entre 16h et 19h.

Un habitant : Pourquoi les gens du voyage stationnent sur le parking de la Maladière ?

Réponse Mr Le Maire : Le terrain de Bellevue est réservé au grand passage souvent évangélique.

Deux familles viennent régulièrement hors de ces grands voyages, avec lesquelles les problèmes ont été largement résolus. Si nous créons une aire d'accueil des gens du voyage, il faut alors une maison, un gardien et 15 places et nous allons attirer de nouvelles familles, qui ont parfois même des difficultés à vivre entre elles. Si nous trouvons un autre endroit nous verrons, la famille en question réglait ses charges avant d'installer un groupe électrogène. Attention à ne pas stigmatiser les gens du voyage, il y a des gens bien

Un habitant : La ville a été bien fleurie, il faut féliciter les agents car la sécheresse n'a pas aidé.

Réponse Mr Le Maire : Nous avons été obligé d'enlever tous les bacs, il ne fallait pas utiliser l'eau. Les Sculptures de Meyers ont été également admirées.

Un habitant : Les corbeaux, nous envahissent, les fusils ça ne marche pas, ils sont gros maintenant vers le lac.

Réponse Mr Vernay : Il est prévu une rencontre avec un fauconnier et amélioration de la taille des arbres de l'île. Attention à ne pas tuer les corbeaux freux car les sociétés de protection animalières sont bien présentes.